

Novembre 2019

PORTRAIT 2018 ET 2019

DES SERVICES VÉTÉRINAIRES DANS LE DOMAINE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

SECTEURS AVIAIRE, BOVIN, CAPRIN, OVIN ET PORCIN



AUTEURE

Geneviève Côté, médecin vétérinaire, M. Sc., Direction générale des laboratoires et de la santé animale

COAUTEUR

Hugo Plante, médecin vétérinaire, M.B.A, Direction de la santé animale

REMERCIEMENTS

Le Ministère remercie particulièrement l'Ordre des médecins vétérinaires et les membres du groupe de travail sur la relève et le maintien des services vétérinaires en milieu agricole pour leur contribution à ce rapport.

Table des matières

1. Introduction	5
2. Méthodologie	5
2.1. SOURCE DE DONNÉES _____	5
2.2. CRITÈRES D'EXCLUSION _____	5
2.3. DONNÉES SUR LES SITES DE PRODUCTION _____	6
2.4. DIVISION DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS POUR LES ANALYSES _____	6
2.5. OUTILS GÉOMATIQUES ET STATISTIQUES _____	6
3. Résultats	7
3.1. DESCRIPTION DES EFFECTIFS VÉTÉRINAIRES ACTUELS DANS LE DOMAINE DES GRANDS ANIMAUX (SECTEURS BOVIN, OVIN ET CAPRIN) _____	7
3.2. DESCRIPTION DES EFFECTIFS VÉTÉRINAIRES ACTUELS DANS L'INDUSTRIE ANIMALE (SECTEURS AVIAIRE ET PORCIN) _____	9
3.3. ARRIVÉES, DÉPARTS ET CHANGEMENT DE LEP DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES ENTRE LES ANNÉES 2017 ET 2019 _____	11
3.4. RELÈVE VÉTÉRINAIRE _____	13
3.5. INDICE DE FRAGILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES _____	14
4. Travaux cités	22
5. Annexe	23

Table des figures et des tableaux

FIGURE 1 Répartition des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux selon le genre et l'année de la première inscription au tableau de l'OMVQ, pour les années 2017, 2018 et 2019	7
FIGURE 2 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux, selon le nombre de médecins vétérinaires par lieu d'exercice principal en 2019	8
FIGURE 3 Répartition des médecins vétérinaires dans le secteur aviaire, selon le genre et l'année de la première inscription au tableau de l'OMVQ, pour les années 2017, 2018 et 2019	9
FIGURE 4 Description des médecins vétérinaires dans le secteur porcin selon le genre et l'année de la première inscription au tableau de l'OMVQ, pour les années 2017, 2018 et 2019	10
FIGURE 5 Évolution des effectifs vétérinaires dans le domaine des grands animaux, par région, des années 2017 à 2019	12
FIGURE 6 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP	16
FIGURE 7 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Sud-Est)	17
FIGURE 8 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Nord-Est)	18
FIGURE 9 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Centre-Sud)	19
FIGURE 10 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Centre-Nord)	20
FIGURE 11 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région Ouest)	21
TABLEAU 1 Distribution des lieux d'exercice principaux et des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux, par région en 2019	8
TABLEAU 2 Distribution des médecins vétérinaires dans le secteur aviaire par région en 2019	9
TABLEAU 3 Distribution des lieux d'exercice principaux et des médecins vétérinaires dans le secteur porcin, par région en 2019	10
TABLEAU 4 Arrivées et départs des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux, par région en 2018	11
TABLEAU 5 Arrivées et départs de médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux par région en 2019	11
TABLEAU 6 Arrivées et départs des médecins vétérinaires dans les secteurs porcin et aviaire entre les années 2017 et 2018	13
TABLEAU 7 Arrivées et départs des médecins vétérinaires dans les secteurs porcin et aviaire entre les années 2018 et 2019	13
TABLEAU 8 Nombre de lieux d'exercice principaux selon la région et la catégorie de l'indice de fragilité des établissements vétérinaires	14
TABLEAU 9 Proportion d'exploitants (bovins laitiers, bovins de boucherie, caprins et ovins) situés à plus de 55 km (hors zone) d'un lieu d'exercice principal, par région	15

1. Introduction

Ce portrait vise à fournir des données démographiques et spatiales sur les médecins vétérinaires qui offrent des services à la ferme sur le territoire québécois et à mettre ces données en relation avec les productions agricoles. Une mise à jour annuelle est effectuée afin de suivre l'évolution de l'offre et de la demande dans chaque région et d'alimenter, en continu, les réflexions des divers acteurs sur les enjeux de recrutement et de rétention dans ce secteur de la profession vétérinaire. Pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ce portrait constitue une étape fondamentale dans l'élaboration d'interventions qui seront adaptées à la réalité de chaque région et qui s'inscriront dans le volet « Soutenir l'offre de services vétérinaires qualifiés pour les clientèles moins bien desservies » du Programme intégré en santé animale du Québec.

2. Méthodologie

2.1. SOURCE DE DONNÉES

Les données sur les médecins vétérinaires proviennent de la base de données de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ). Elles ont été obtenues le 16 janvier 2019 (portrait 2018) et le 11 juillet 2019 (portrait 2019). Il s'agit donc d'un portrait statique à un moment de l'année. Tous les médecins vétérinaires ayant déclaré qu'ils effectuent un pourcentage de leur pratique dans le domaine des grands animaux et dans l'industrie animale ont été sélectionnés. Les médecins vétérinaires dont le domaine de pratique déclaré présentait les caractéristiques suivantes ont été inclus :

- Supérieur à 95 % pour le domaine « grands animaux »;
- Inférieur à 100 % pour le domaine « équins »;
- Inférieur à 100 % pour le domaine « transfert d'embryons »;
- Inférieur à 100 % pour le domaine « élevages exotiques »;
- Supérieur à 90 % pour le domaine « industrie animale ».

Seul le lieu d'exercice principal (LEP) du médecin vétérinaire a été considéré (un seul lieu par médecin vétérinaire).

Il est important de noter que la variable « domaine de pratique » n'est pas nécessairement liée à une offre de services à la ferme. Ainsi, des médecins vétérinaires qui travaillent pour des compagnies pharmaceutiques ou des cliniciens du Centre hospitalier universitaire vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire inscrivent également « grands animaux » comme domaine de pratique. Afin d'exclure ces médecins vétérinaires de la base de données, des méthodes différentes ont été appliquées en 2018 (section 2.2) et en 2019, année où une nouvelle question a été ajoutée dans le processus de renouvellement annuel de l'inscription au tableau de l'OMVQ. Ainsi, le médecin vétérinaire doit spécifier s'il offre des services vétérinaires à la ferme à partir du lieu de pratique qu'il a déclaré. Les critères d'exclusion de la section 2.2 n'ont donc pas été appliqués pour le portrait 2019.

2.2. CRITÈRES D'EXCLUSION

Pour le portrait 2018, une vérification manuelle a été faite afin d'exclure les médecins vétérinaires qui n'offrent pas de services à la ferme. Les sources de données qui ont été consultées pour procéder à cette vérification sont les suivantes :

- Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) : nombre de factures et kilométrage déclarés au cours des trois dernières années (des années 2016 à 2018);
- Base de données de l'OMVQ : domaine de pratique et activités;
- Vérification téléphonique avec certains médecins vétérinaires.

Les médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux qui n'avaient soumis aucune facture dans le cadre de l'ASAQ ou qui n'avaient déclaré aucun kilométrage au cours des trois dernières années ont été retirés de la liste seulement s'ils n'avaient déclaré aucun lieu d'affaires à l'OMVQ. Les médecins vétérinaires travaillant dans un établissement qui est reconnu pour ne pas offrir de services à la ferme (ex. : Centre hospitalier universitaire vétérinaire, Centre d'expertise en production ovine du Québec, compagnies pharmaceutiques ou établissements d'enseignement) ont, quant à eux, été retirés de la liste. Les autres médecins vétérinaires qui avaient déclaré un lieu d'affaires, mais pour lesquels aucune information relative à l'ASAQ n'était disponible (médecins vétérinaires « hors ASAQ », mais possiblement en pratique privée) ont été contactés pour vérifier leur occupation. Ceux qui ne font que quelques journées par année ou uniquement des gardes occasionnelles ont été retirés de la liste.

Malgré ces vérifications, il se peut que des erreurs subsistent dans le présent rapport. Néanmoins, tous les efforts ont été faits pour que les données présentées soient les plus fiables possible.

2.3. DONNÉES SUR LES SITES DE PRODUCTION

La base de données du MAPAQ (fiche d'enregistrement des exploitations agricoles – image février 2019) a été utilisée pour répertorier et géolocaliser les exploitations agricoles qui ont déclaré posséder des bovins laitiers, des bovins de boucherie, des ovins ou des caprins. La géolocalisation des exploitations qui ont déclaré posséder des porcs ou de la volaille n'a pas été effectuée puisque la distance a peu d'effet sur l'accès aux services vétérinaires dans ces secteurs.

2.4. DIVISION DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS POUR LES ANALYSES

Aux fins des analyses de ce rapport, cinq régions ont été créées à partir de seize régions administratives du Québec (sauf la région de Montréal).

- Ouest : Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Outaouais, Laurentides et Laval
- Centre-Sud : Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie et Chaudière-Appalaches
- Centre-Nord : Lanaudière et Mauricie
- Sud-Est : Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Nord-Est : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale et Côte-Nord

2.5. OUTILS GÉOMATIQUES ET STATISTIQUES

Des statistiques descriptives ont été établies à l'aide du logiciel Excel 2010 (Microsoft). Pour les médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux, les établissements vétérinaires ont été géolocalisés à partir de leur adresse à l'aide du logiciel Arc Gis 10.5 (Esri) au moyen du produit AQ géobâti d'Adresses Québec. Les sites de production ont été localisés au centroïde de l'unité d'évaluation à l'aide du logiciel Arc Gis 10.5 (Esri). L'analyse de réseau a été utilisée pour cartographier les polygones de desserte autour des établissements vétérinaires. Le réseau routier, basé sur les données vectorielles d'Adresses Québec, a été construit à l'aide de l'extension Network Analyst de Arc Gis 10.5. Les polygones de desserte ont été déterminés pour des distances routières de 55 kilomètres calculées à partir de chacun des lieux d'exercice principaux à l'aide de l'outil d'analyse de réseau « Zone de desserte ».

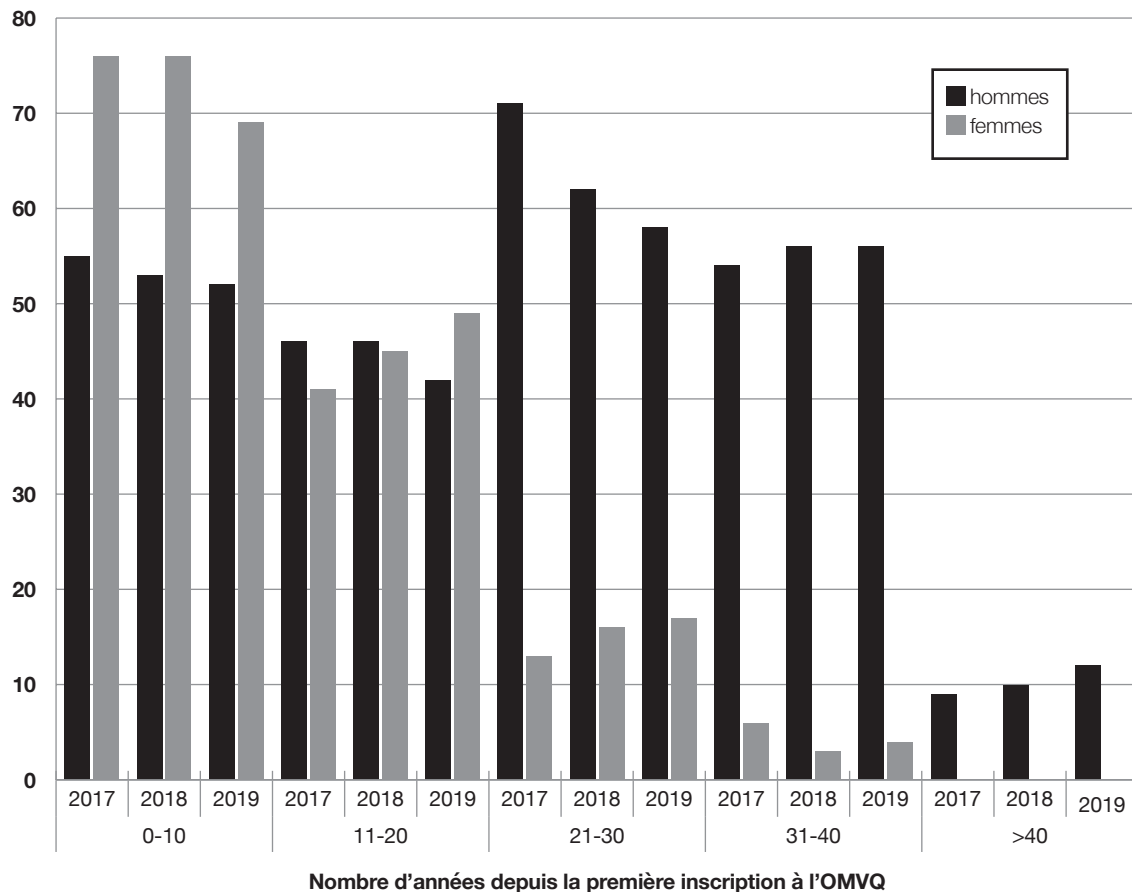
L'indice de fragilité des établissements vétérinaires a été calculé selon l'approche PROMETHEE (Preference Ranking Organization Method for Enrichment of Evaluations) à l'aide du logiciel Visual Promethee version 1.4.0.0 (Brans & Mareschal, 2005). Les indices obtenus ont été classifiés avec la méthode de classification ascendante hiérarchique à l'aide du logiciel R version 3.5.2 (Rizzo, Székely, & Maria, 2005).

3. Résultats

3.1. DESCRIPTION DES EFFECTIFS VÉTÉRINAIRES ACTUELS DANS LE DOMAINE DES GRANDS ANIMAUX (SECTEURS BOVIN, OVIN ET CAPRIN)

En 2019, il y a 359 médecins vétérinaires offrent des services vétérinaires à la ferme, comparativement à 367 en 2018 et 371 en 2017. Pour 72 (20 %) d'entre eux, la première inscription à l'OMVQ date de plus de 30 ans. Cent-trente-neuf (39%) sont des femmes, et plus de 80 % d'entre elles sont membres de l'OMVQ depuis moins de 21 ans (figure 1).

FIGURE 1 Répartition des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux selon le genre et l'année de la première inscription au tableau de l'OMVQ, pour les années 2017, 2018 et 2019



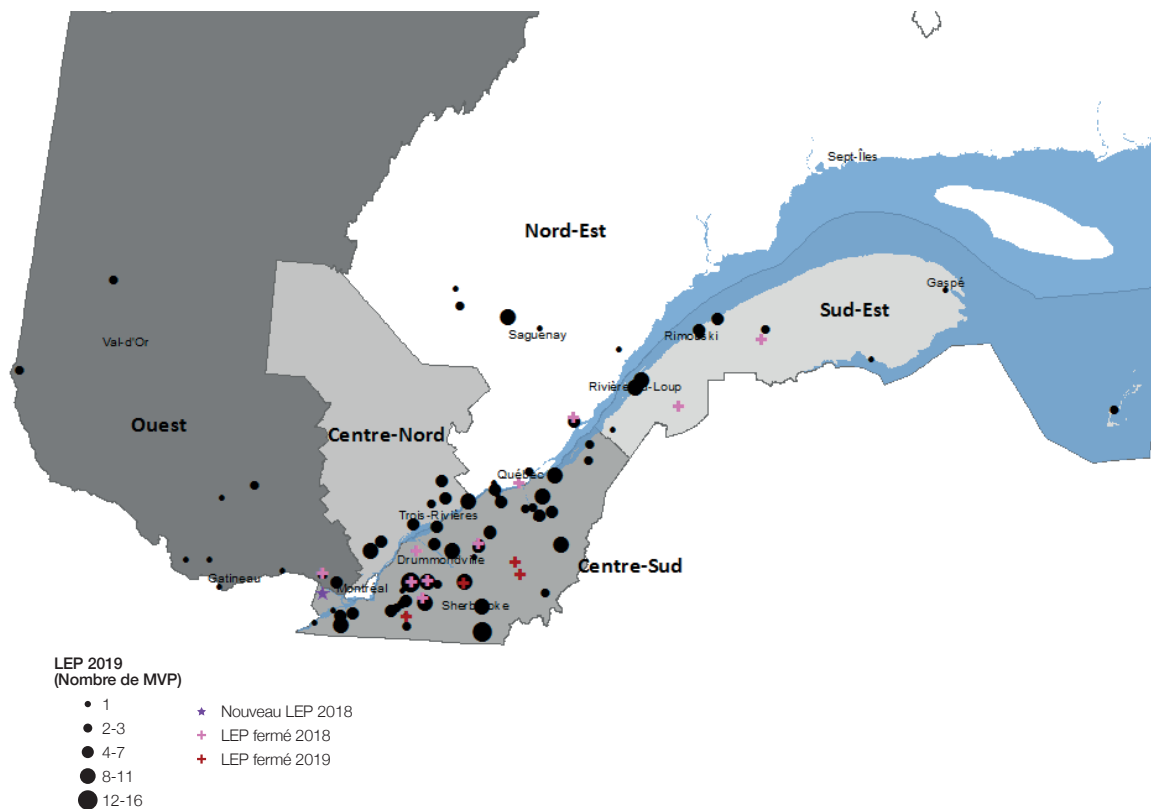
Entre les années 2017 et 2019, le nombre de LEP est passé de 102 à 89. Pour quatorze LEP, les médecins vétérinaires ont arrêté de fournir des services à la ferme dans le domaine des grands animaux dans les régions suivantes : Ouest (1), Centre-Sud (9), Sud-Est (2) et Nord-Est (2) (figure 2). Il s'agit pour la plupart de pratiques solos, sauf un LEP qui comptait trois médecins vétérinaires. En 2018 et 2019, le nombre de médecins vétérinaires par LEP varie entre 1 et 16, avec une moyenne de 4 (comparativement à 3,6 en 2017) (tableau 1).

TABEAU 1 Distribution des lieux d'exercice principaux et des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux, par région en 2019

RÉGION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE LEP* EN 2019	NOMBRE DE MV* EN 2019	MOYENNE DE MV PAR LEP EN 2019	NOUVEAUX DIPLÔMÉS EN 2018	NOUVEAUX DIPLÔMÉS EN 2019
Ouest	11	20	1,8	0	0
Centre-Sud	51	234	4,6	7	5
Centre-Nord	6	34	5,7	2	0
Sud-Est	10	38	3,8	1	1
Nord-Est	11	33	3,0	0	2
Total général	89	359	4,0	10	8

* LEP : lieu d'exercice principal; MV : médecin vétérinaire

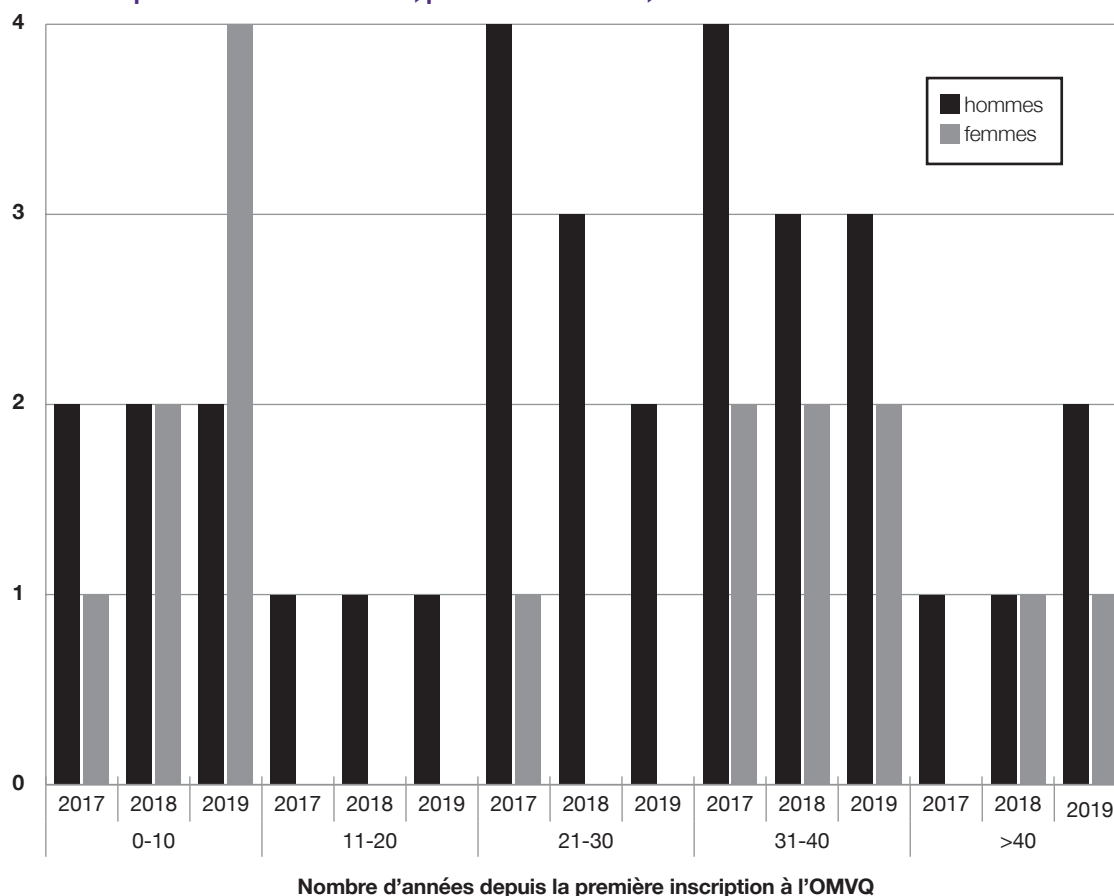
FIGURE 2 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux, selon le nombre de médecins vétérinaires par lieu d'exercice principal en 2019



3.2. DESCRIPTION DES EFFECTIFS VÉTÉRINAIRES ACTUELS DANS L'INDUSTRIE ANIMALE (SECTEUR AVIAIRE ET PORCIN)

En 2019, il y a 17 médecins vétérinaires qui offrent des services à la ferme dans le secteur aviaire, comparativement à 15 en 2018 et à 16 en 2017. Pour huit (47 %) d'entre eux, la première inscription au tableau de l'OMVQ date de plus de 30 ans. Sept (41 %) sont des femmes et dix (59 %), des hommes (figure 3). Mentionnons que neuf médecins vétérinaires pratiquent également dans le secteur porcine. Ils figurent donc aussi dans les statistiques concernant la pratique porcine.

FIGURE 3 Répartition des médecins vétérinaires dans le secteur aviaire, selon le genre et l'année de la première inscription au tableau de l'OMVQ, pour les années 2017, 2018 et 2019



Les médecins vétérinaires sont répartis dans deux régions (tableau 2).

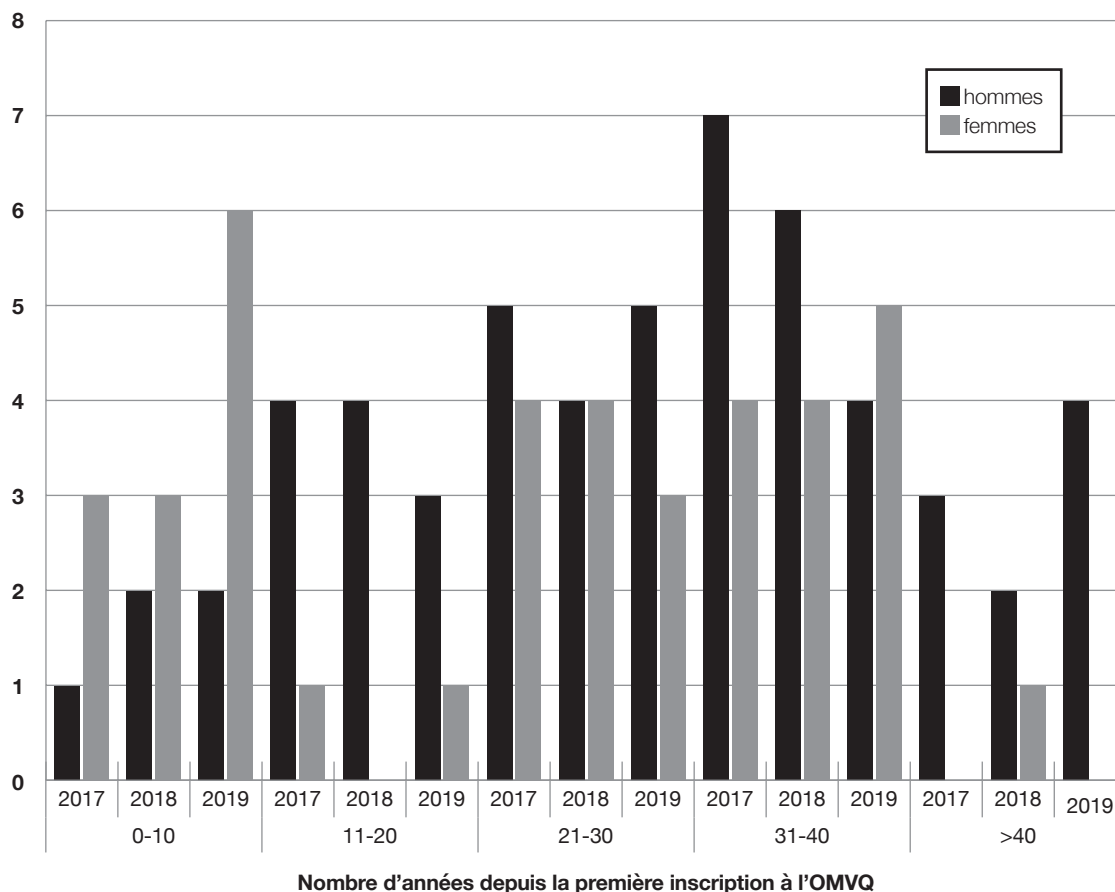
TABLEAU 2 Distribution des médecins vétérinaires dans le secteur aviaire par région en 2019

RÉGION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE MV*	NOUVEAUX DIPLÔMÉS EN 2018	NOUVEAUX DIPLÔMÉS EN 2019
Centre-Sud	14	0	2
Centre-Nord	2	0	0
Total général	17	0	2

* MV : médecin vétérinaire

En 2019, il y a 33 médecins vétérinaires qui offrent des services vétérinaires à la ferme dans le secteur porcin, comparativement à 30 en 2018 et à 32 en 2017. Pour 13 (39 %) d'entre eux, la première inscription au tableau de l'OMVQ date de plus de 30 ans. Quinze (45 %) sont des femmes et dix-huit (55 %), des hommes (figure 4). Mentionnons que neuf médecins vétérinaires pratiquent également dans le secteur aviaire. Ils figurent donc aussi dans les statistiques concernant la pratique aviaire.

FIGURE 4 Description des médecins vétérinaires dans le secteur porcin selon le genre et l'année de la première inscription au tableau de l'OMVQ, pour les années 2017, 2018 et 2019



Les 33 médecins vétérinaires sont répartis dans 21 LEP situés dans trois régions (tableau 3). Le nombre de médecins vétérinaires par LEP varie entre un et huit.

TABLEAU 3 Distribution des lieux d'exercice principaux et des médecins vétérinaires dans le secteur porcin, par région en 2019

RÉGION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE LEP*	NOMBRE DE MV*	NOUVEAUX DIPLÔMÉS 2018	NOUVEAUX DIPLÔMÉS 2019
Centre-Sud	18	30	1	2
Centre-Nord	1	1	0	0
Nord-Est	2	2	0	0
Total général	21	33	1	2

* LEP : lieu d'exercice principal; MV : médecin vétérinaire

3.3. ARRIVÉES, DÉPARTS ET CHANGEMENT DE LEP DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES ENTRE LES ANNÉES 2017 ET 2019

En 2017, il y avait 42 médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux qui étaient considérés comme étant en âge de prendre leur retraite, puisque leur première inscription au tableau de l'OMVQ datait de 35 ans et plus. En 2018, sept (17 %) d'entre eux ont quitté la pratique. Dix-huit autres médecins vétérinaires sont aussi partis pour d'autres raisons (maladie, maternité, etc.), ce qui fait un total de 25 départs en 2018. En contrepartie, 21 nouvelles inscriptions de médecins vétérinaires ont été enregistrées en 2018, dont 10 nouveaux diplômés (tableau 4).

TABLEAU 4 Arrivées et départs des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux, par région en 2018

RÉGION ADMINISTRATIVE	DÉPARTS ANTICIPÉS EN 2017 (≥ 35 ANS) ¹	DÉPARTS RÉELS EN 2018 (≥ 35 ANS)	DÉPARTS AUTRES ² EN 2018	ARRIVÉES ³ EN 2018	DÉPARTS DE LA RÉGION	ARRIVÉES DANS LA RÉGION	NBRE DE MV EN 2017	NBRE DE MV EN 2018	BILAN 2018
Ouest	5	0	-2	0	0	0	22	20	-2 (-9 %)
Centre-Sud	21	-3	-12	15	-6	7	239 ⁴	240	+1 (+4 %)
Centre-Nord	7	-1	-1	2	0	0	36	36	0
Sud-Est	6	-2	-2	4	-1	1	41	41	0
Nord-Est	3	-1	-1	0	-1	0	33	30	-3 (-9 %)
Total	42	-7	-18	21	-8	8	371	367	-4 (-1 %)

1. Nombre de médecins vétérinaires dont la première inscription au tableau de l'OMVQ datait de 35 ans et plus

2. Maternité, maladie, changement de carrière, étude, etc.

3. Nouveaux diplômés ou retour de congé de maternité, de maladie, etc.

4. Correction d'une erreur provenant du rapport 2017

En 2018, il y avait 37 médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux dont la première inscription au tableau de l'OMVQ datait de 35 ans et plus. En 2019, quatre (11 %) de ces médecins vétérinaires ont quitté la pratique. Dix-huit autres médecins vétérinaires sont également partis pour d'autres raisons (maladie, maternité, etc.), ce qui fait un total de 22 départs en 2018. En contrepartie, 14 nouveaux médecins vétérinaires sont devenus membres de l'OMVQ en 2019, dont 8 nouveaux diplômés (tableau 5).

TABLEAU 5 Arrivées et départs de médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux par région en 2019

RÉGION ADMINISTRATIVE	DÉPARTS ANTICIPÉS EN 2018 (≥ 35 ANS) ¹	DÉPARTS RÉELS EN 2019 (≥ 35 ANS)	DÉPARTS AUTRES ² EN 2019	ARRIVÉES ³ EN 2019	DÉPARTS DE LA RÉGION	ARRIVÉES DANS LA RÉGION	NBRE DE MV EN 2018	NBRE DE MV EN 2019	BILAN 2019
Ouest	6	0	0	0	0	0	20	20	0
Centre-Sud	18	-2	-13	10	-4	3	240	234	-6 (-2,5 %)
Centre-Nord	5	-1	-1	0	0	0	36	34	-2 (-6 %)
Sud-Est	3	-1	-3	1	0	0	41	38	-3 (-7 %)
Nord-Est	3	0	-1	3	0	1	30	33	+3 (+10 %)
Total	35	-4	-18	14	-4	4	367	359	-8 (-2 %)

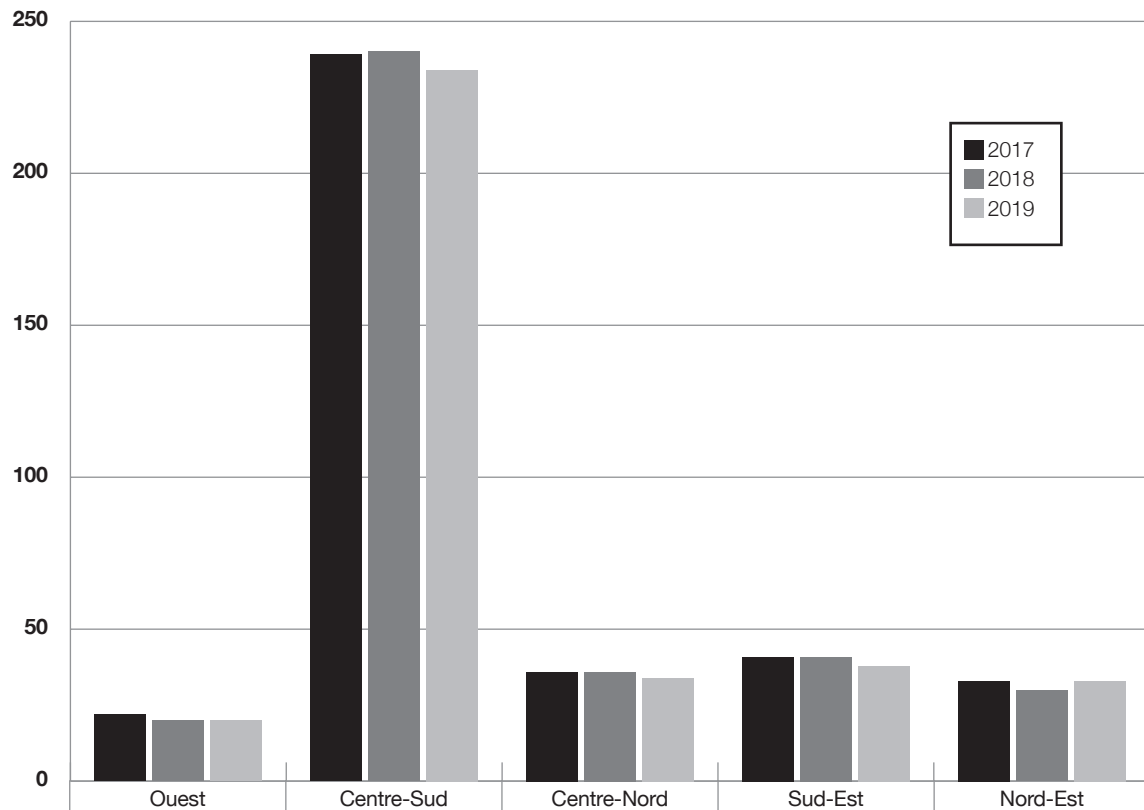
1. Nombre de médecins vétérinaires dont la première inscription au tableau de l'OMVQ datait de 35 ans et plus

2. Maternité, maladie, changement de carrière, étude, etc.

3. Nouveaux diplômés ou retour de congé de maternité, de maladie, etc.

La figure 5 présente l'évolution des effectifs vétérinaires par région, des années 2017 à 2019. Une diminution des effectifs est observée dans les régions de l'Ouest (-9 %), du Centre-Sud (-7 %), du Centre-Nord (-7 %) et du Sud-Est (-2 %). La situation est stable dans le Nord-Est.

FIGURE 5 Évolution des effectifs vétérinaires dans le domaine des grands animaux, par région, des années 2017 à 2019



Entre les années 2017 et 2019, douze médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux ont changé de LEP. Les changements ont surtout eu lieu dans le Centre-Sud, où c'est le cas de neuf médecins vétérinaires. Les trois autres se sont déplacés du Centre-Sud vers le Nord-Est, du Sud-Est vers le Centre-Sud et du Nord-Est vers le Sud-Est. En résumé, un seul médecin vétérinaire en région périphérique est parti dans une région centrale.

En 2017, il y avait 10 médecins vétérinaires dans les secteurs porcin et aviaire qui étaient considérés comme étant en âge de prendre leur retraite, puisque leur première inscription au tableau de l'OMVQ datait de 35 ans et plus. En 2018, trois (30 %) d'entre eux ont quitté la pratique. Trois autres médecins vétérinaires sont également partis pour d'autres raisons (maladie, maternité, etc.), ce qui fait un total de six départs en 2018. En contrepartie, trois nouveaux médecins vétérinaires se sont enregistrés en 2018, dont un nouveau diplômé (tableau 6).

TABEAU 6 Arrivées et départs des médecins vétérinaires dans les secteurs porcin et aviaire entre les années 2017 et 2018

	DÉPARTS ANTICIPÉS EN 2017 (≥ 35 ANS) ¹	DÉPARTS RÉELS EN 2018 (≥ 35 ANS)	DÉPARTS AUTRES ² EN 2018	ARRIVÉES ³ EN 2018	NBRE DE MV EN 2017	NBRE DE MV EN 2018	BILAN 2018
Aviaire	0	0	-2	1	8	7	-1 (-13 %)
Porcin	5	-2	-1	1	24	22	-2 (-8 %)
Mixte	5	-1	0	1	8	8	0
Total	10	-3	-3	3	40	37	-3 (-10 %)

1. Nombre de médecins vétérinaires dont la première inscription au tableau l'OMVQ datait de 35 ans et plus

2. Maternité, maladie, changement de carrière, étude, etc.

3. Nouveaux diplômés ou retour de congé de maternité, de maladie, etc.

En 2018, il y avait 8 médecins vétérinaires pratiquant dans les secteurs porcin et aviaire qui étaient considérés comme étant en âge de prendre leur retraite, puisque leur première inscription à l'OMVQ datait de 35 ans et plus. En 2019, un (13 %) d'entre eux a quitté la pratique. Un autre médecin vétérinaire est parti pour d'autres raisons (maladie, maternité, etc.), ce qui fait un total de 2 départs en 2019. En contrepartie, 6 nouveaux médecins vétérinaires se sont enregistrés au tableau de l'OMVQ en 2019, dont deux nouveaux diplômés (tableau 7).

TABEAU 7 Arrivées et départs des médecins vétérinaires dans les secteurs porcin et aviaire entre les années 2018 et 2019

	DÉPARTS ANTICIPÉS EN 2018 (≥ 35 ANS) ¹	DÉPARTS RÉELS EN 2019 (≥ 35 ANS)	DÉPARTS AUTRES ² EN 2019	ARRIVÉES ³ EN 2019	NBRE DE MV EN 2018	NBRE DE MV EN 2019	BILAN 2019
Aviaire	0	0	-1	(2) ⁴	7	8	1 (+14 %)
Porcin	3	-1	0	3	22	24	2 (+9 %)
Mixte	5	0	(-2) ⁴	3	8	9	1 (+13 %)
Total	8	-1	-1	6	37	41	4 (+11 %)

1. Nombre de médecins vétérinaires dont la première inscription au tableau de l'OMVQ datait de 35 ans et plus

2. Maternité, maladie, changement de carrière, étude, etc.

3. Nouveaux diplômés ou retour de congé de maternité, de maladie, etc.

4. Ces deux médecins vétérinaires n'ont pas arrêté d'exercer la profession, mais ils pratiquent uniquement dans le secteur aviaire au lieu d'avoir une pratique mixte.

En résumé, entre les années 2017 et 2019, on observe une diminution de 3,2 % des effectifs vétérinaires dans le domaine des grands animaux et une augmentation de 2,5 % dans l'industrie animale.

3.4. RELÈVE VÉTÉRINAIRE

En 2018 et 2019, il y a 18 nouveaux médecins vétérinaires qui ont commencé leur carrière dans le domaine des grands animaux. Ils se sont établis en majorité dans les régions centrales et dans des LEP comptant de 4 à 11 médecins vétérinaires (tableau 1). En ce qui concerne l'industrie animale, un médecin vétérinaire a amorcé sa carrière en 2018 dans le secteur porcin et deux autres ont commencé leur pratique mixte en 2019 (domaines aviaire et porcin) (tableaux 2 et 3).

3.5. INDICE DE FRAGILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES

Le recrutement et la rétention des médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux dépendent de plusieurs déterminants qui varient en fonction de l'emplacement géographique. L'indice de fragilité des établissements vétérinaires permet de considérer certaines de ces variables pour caractériser, de façon objective et mesurable, la situation démographique et économique des zones où les médecins vétérinaires exercent leurs activités. Concrètement, il permet de comparer les établissements vétérinaires dans les différentes régions du Québec en fonction de leur capacité à recruter et à maintenir des effectifs.

L'indice a été calculé en dessinant, à partir du réseau routier, une zone de desserte de 55 kilomètres autour de chaque lieu d'exercice principal. Pour chaque zone de desserte, des variables reconnues comme ayant une influence sur le recrutement et la rétention des médecins vétérinaires ont été calculées : nombre de médecins vétérinaires, densité des sites de bovins laitiers, revenu agricole des producteurs et indice de vitalité économique¹. L'indice inclut également deux variables qui calculent le risque de baisse d'effectifs vétérinaires à court terme : proportion de femmes inscrites au tableau de l'OMVQ après 2009 et proportion de médecins vétérinaires inscrits au tableau de l'OMVQ avant 1994 (plus de 25 ans de pratique). Ce seuil a été choisi selon des données de la France, où l'âge moyen des désinscriptions au tableau de l'Ordre était de 48,6 ans et de 53,8 ans en 2016 et 2015 (Conseil National de l'Ordre des vétérinaires, 2017).

Les variables ont été sélectionnées sur la base de travaux précédents et selon la disponibilité de données valides et accessibles pour calculer cet indice (Rocheleau, 2017) (MAPAQ, 2017). L'annexe présente plus en détail les variables qui sont incluses dans l'indice et leur pondération. Au final, les lieux d'exercice principaux ont été classés en cinq catégories en fonction de leur indice respectif selon la méthode de classification ascendante hiérarchique. Plus l'indice est élevé, plus l'établissement vétérinaire est dans une situation précaire :

- Catégorie 5 : indice > 0,62
- Catégorie 4 : indice entre 0,50 et 0,62
- Catégorie 3 : indice entre 0,42 et 0,49
- Catégorie 2 : indice entre 0,32 et 0,41
- Catégorie 1 : indice < 0,32

Le tableau 8 montre que la majorité des LEP appartenant aux catégories 4 ou 5 sont situés dans les régions de l'Ouest et du Sud-Est.

TABLEAU 8 Nombre de lieux d'exercice principaux selon la région et la catégorie de l'indice de fragilité des établissements vétérinaires

RÉGION	NOMBRE DE LEP	1	2	3	4	5	PROPORTION CATÉGORIE 4 ET 5
Ouest	11	1	1	2	3	4	64 %
Sud-Est	10	4	2	0	0	4	40 %
Nord-Est	11	5	0	4	1	1	18 %
Centre-Sud	51	49	1	0	1	0	2 %
Centre-Nord	6	5	1	0	0	0	0 %
Total	89	64	5	6	5	9	16 %

¹ L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Chacun de ces indicateurs représente une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. L'indice de vitalité économique des territoires est produit tous les deux ans par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/index.html).

Le tableau 10 décrit l'accessibilité des services vétérinaires pour les éleveurs dans chaque région. Dans la province de Québec, 95,8 % des éleveurs sont situés à moins de 55 kilomètres d'un LEP. Les éleveurs qui se trouvent à une plus grande distance sont principalement situés dans les régions de l'Ouest et du Sud-Est de la province. La densité d'éleveurs est également plus faible dans ces régions qu'ailleurs (figure 6).

TABLEAU 9 Proportion d'exploitants (bovins laitiers, bovins de boucherie, caprins et ovins) situés à plus de 55 km (hors zone) d'un lieu d'exercice principal, par région

RÉGION	NOMBRE DE LEP	NOMBRE D'EXPLOITANTS	EXPLOITANTS PAR LEP	NOMBRE D'EXPLOITANTS HORS ZONE	PROPORTION D'EXPLOITANTS HORS ZONE
Ouest	11	1 177	107	213	18,1 %
Sud-Est	10	1 097	110	140	12,8 %
Nord-Est	11	7 41	67	15	2,0 %
Centre-Sud	51	5 617	110	37	0,7 %
Centre-Nord	6	643	107	7	1,1 %
Total	89	9 275	104	412	4,2 %

FIGURE 6 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP

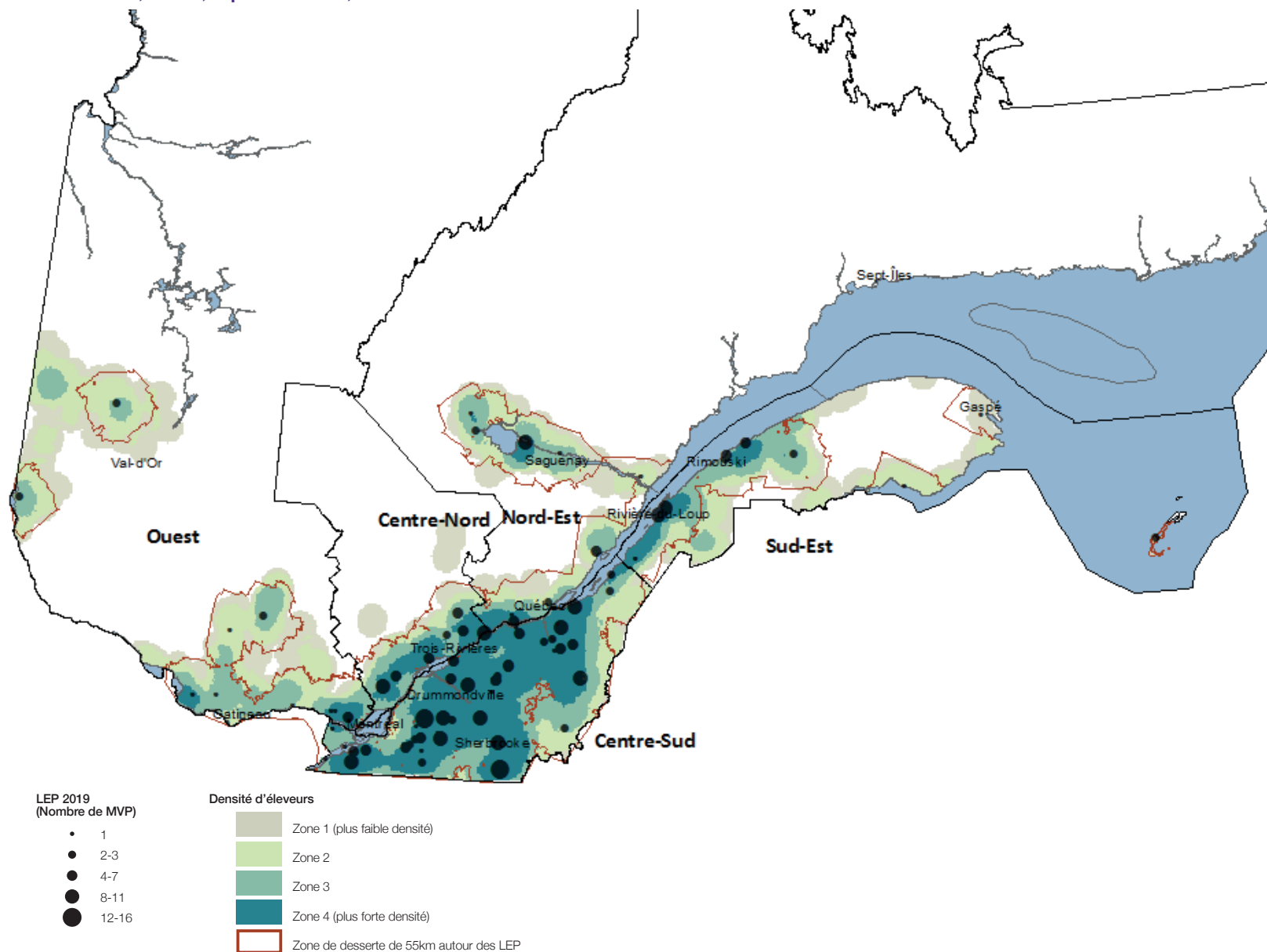


FIGURE 7 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Sud-Est)

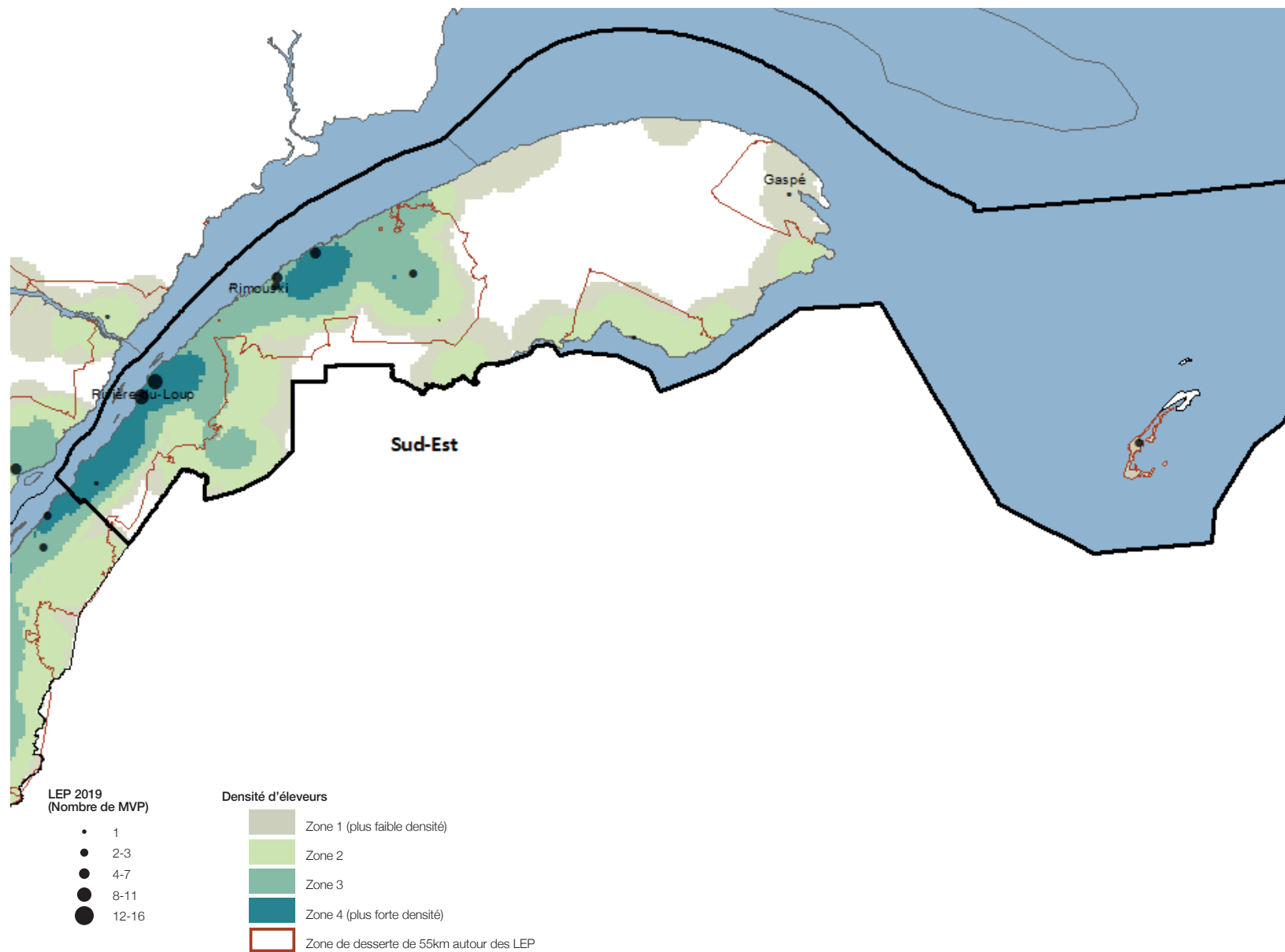


FIGURE 8 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Nord-Est)

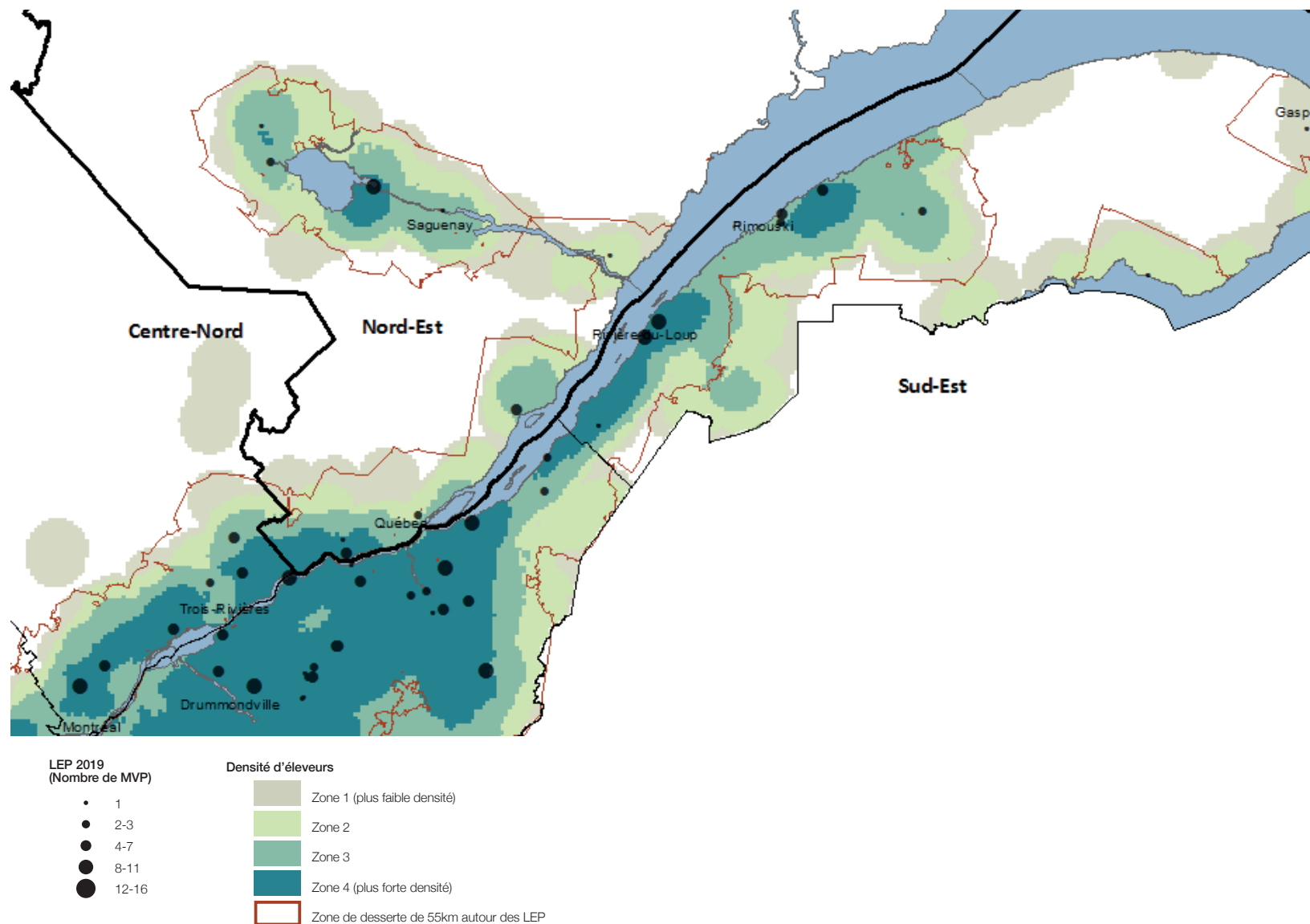


FIGURE 9 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Centre-Sud)

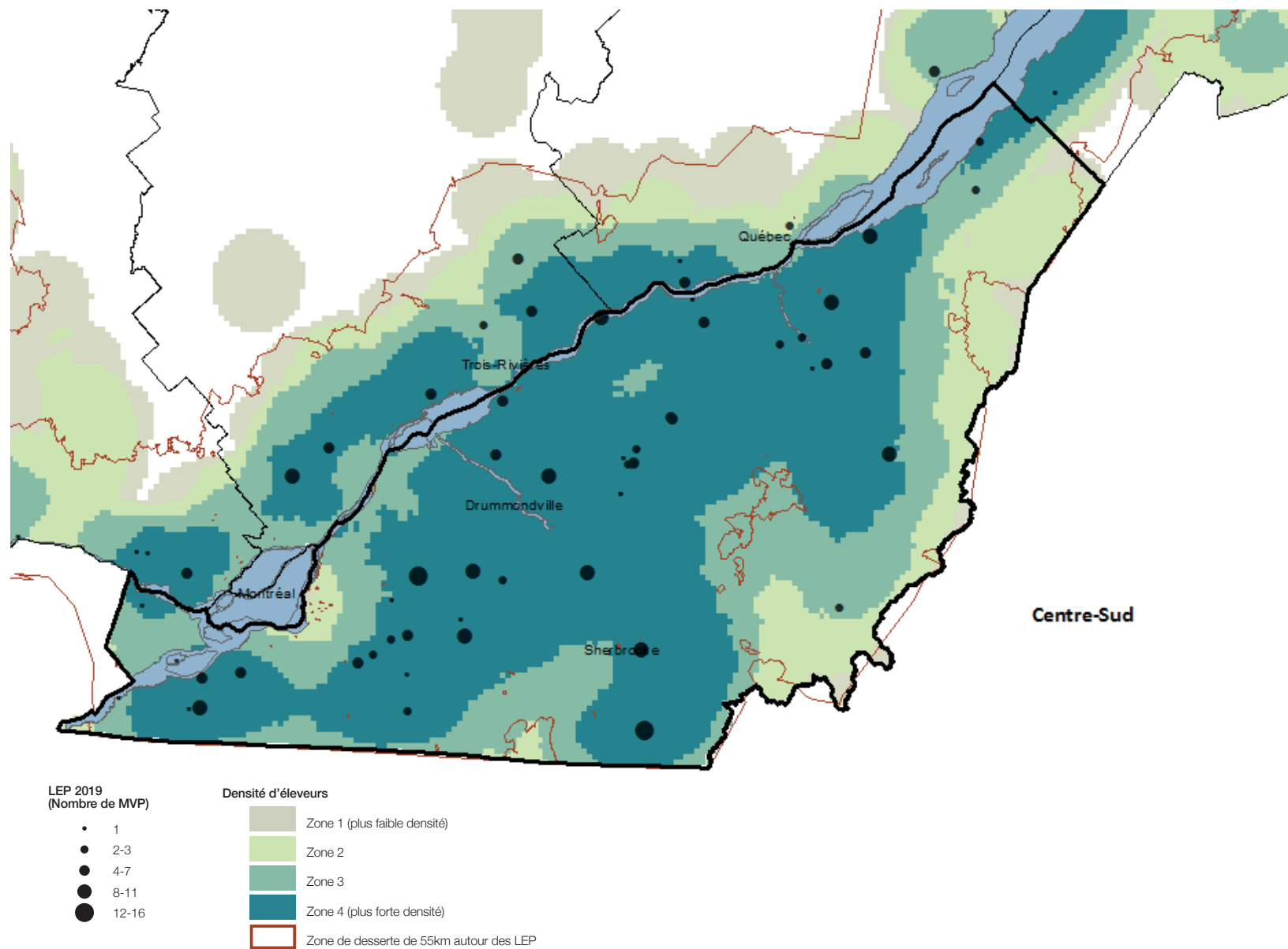


FIGURE 10 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région du Centre-Nord)

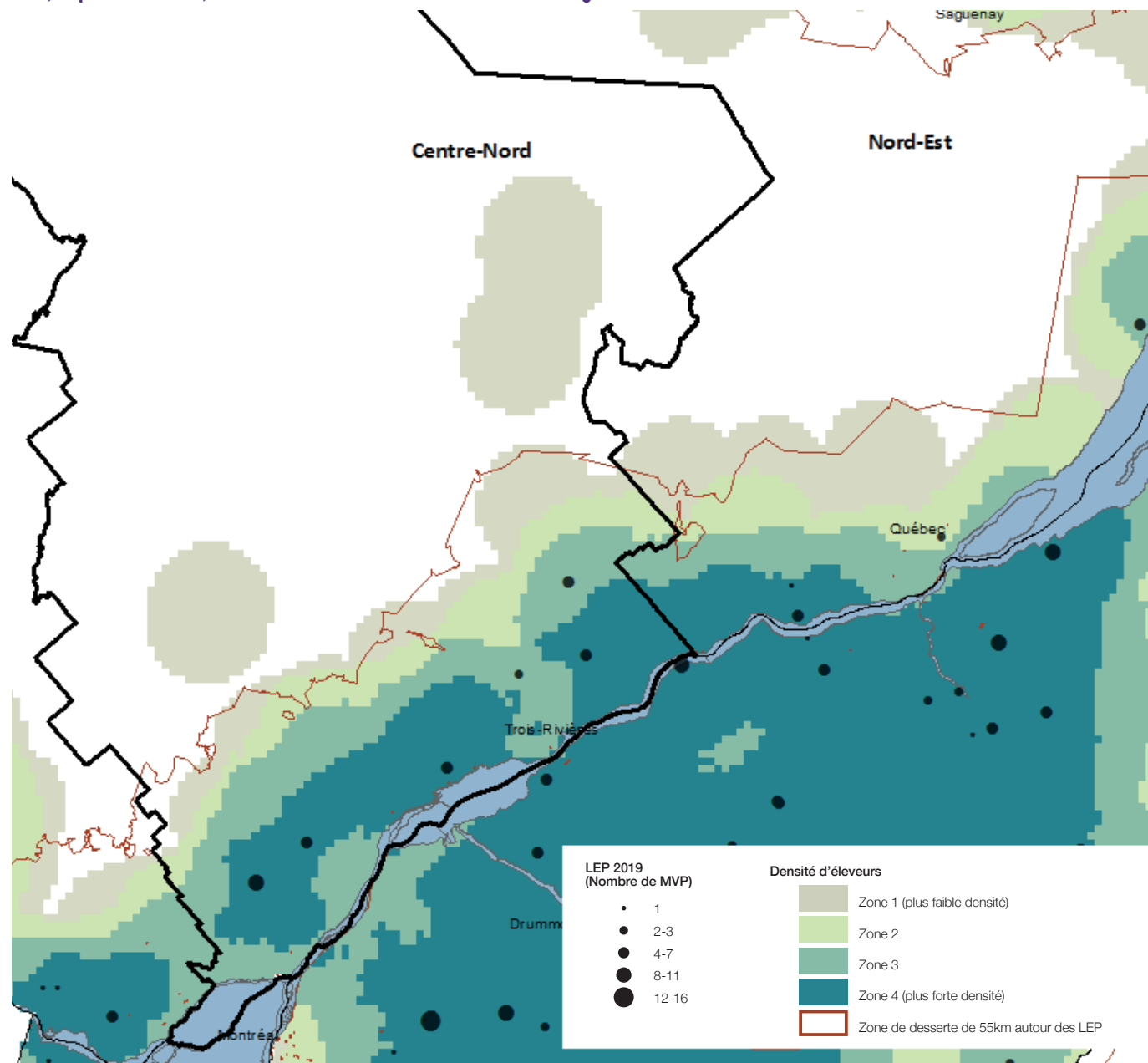
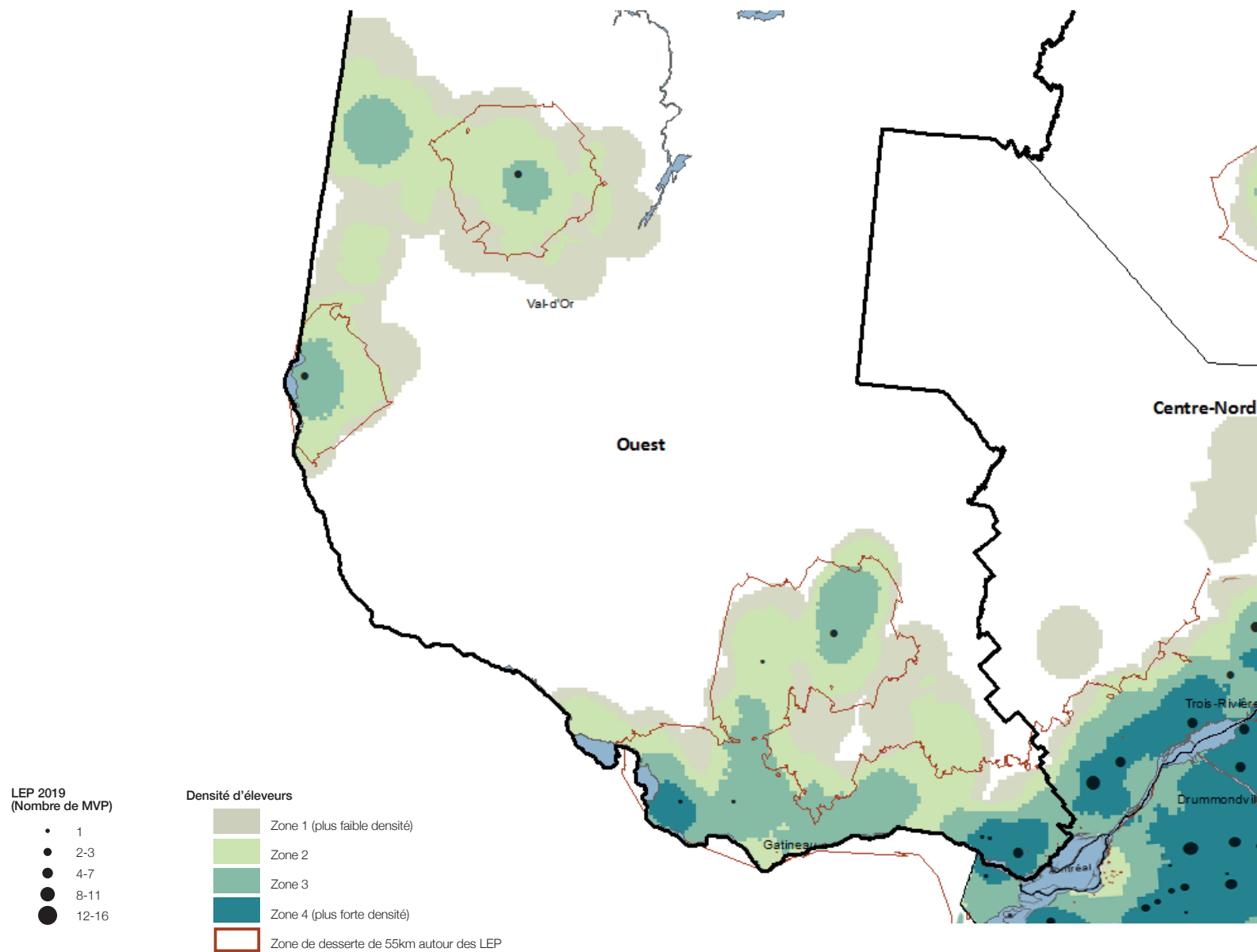


FIGURE 11 Distribution spatiale des lieux d'exercice principaux où l'on offre des services dans le domaine des grands animaux en fonction de la densité des éleveurs (laitiers, bovins, caprins et ovins), dans une zone de 55 km autour des LEP (région Ouest)



4. Travaux cités

J-P. BRANS et autres. *Multiple Criteria Decision Analysis: State of the Art Surveys*, 2005.

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES. *Atlas démographique de la profession vétérinaire*, 2017.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Portrait des services vétérinaires au Québec*, 2017.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Synthèse des connaissances sur les enjeux liés à la prestation de services vétérinaires chez les animaux de consommation*, 2017.

G. RIZZO et autres. *Hierarchical clustering via Joint Between-Within Distances: Extending Ward's Minimum Variance Method*. *Journal of Classification*, 22(2), 2005, p. 151-183.

J-P. ROCHELEAU. *L'utilisation des services vétérinaires en production animale au Québec*, 2017.

5. Annexe

Description des variables incluses dans l'indice de fragilité des établissements vétérinaires

VARIABLE	CODE	DESCRIPTION	INDICATEUR	ÉCHELLE DE MESURE	SOURCE DES DONNÉES	POIDS DE LA CATÉGORIE	POIDS DE LA VARIABLE
Nombre de médecins vétérinaires	NBRV	Une zone ayant un faible nombre de médecins vétérinaires sera priorisée.	Nombre de médecins vétérinaires dans la zone de 55 km	Quantitative	Base de données de l'OMVQ (juillet 2019).	0,368	0,368
Âge des médecins vétérinaires	AGEV	Une zone ayant des vétérinaires plus âgés sera priorisée.	Proportion de médecins vétérinaires inscrits au tableau de l'OMVQ depuis 25 ans et plus dans la zone de 55 km	Quantitative	Base de données de l'OMVQ (juillet 2019).	0,156	0,078
Genre des médecins vétérinaires	GENV	Une zone ayant plus de femmes inscrites au tableau de l'OMVQ depuis 10 ans et moins sera priorisée.	Proportion de femmes inscrites au tableau de l'OMVQ depuis 10 ans et moins dans la zone de 55 km	Quantitative	Base de données de l'OMVQ (juillet 2019)		0,078
Densité des sites	DENS	Une zone ayant moins de sites d'élevage de bovins laitiers sera priorisée.	Nombre de sites (unité d'évaluation) ayant déclaré un élevage de bovins laitiers dans la zone de 55 km	Quantitative	Entrepôt de données ministériel (janvier 2019)	0,416	0,291
Revenu agricole	REVS	Une zone où le revenu agricole est moindre sera priorisée.	Moyenne du revenu agricole pour les exploitants dont l'activité principale est l'élevage de bovins, de bovins laitiers, d'ovins ou de caprins dans la zone de 55 km	Quantitative	Entrepôt de données ministériel (février 2019).		0,125
Vitalité économique de la MRC	VITA	Une MRC ayant une faible vitalité économique sera priorisée.	Indice de vitalité économique de la MRC où est situé l'établissement vétérinaire	Quantitative	Institut de la statistique du Québec (2016)	0,06	0,06

